



Le grand **débat national**

RÉUNION D'INITIATIVE LOCALE
Animée par Thomas MESNIER, Député de la 1^{ère} circonscription de Charente

« Démocratie et Citoyenneté »

Centre Social Le CAJ - Angoulême
Samedi 9 mars 2018 – 10h00

RESTITUTION

Puisqu'une dizaine de participants sont présent, ce grand débat se tient comme un échange libre où sont abordés les thèmes traités par le questionnaire, sans reprendre spécifiquement les questions elles-mêmes.

Un premier constat est établi par un participant au début de cette réunion d'initiative locale qui se tient en quartier de la politique de la ville :

« Dans le mouvement des gilets jaunes, il y a un trou noir : ce sont les quartiers populaires, car ils n'ont pas de véhicules, Les quartiers ne se sentent pas du tout concernés. »

La nécessité de restaurer ou même créer la confiance

Sur le sujet de savoir à qui nos concitoyens accordent leur confiance, un participant évoque spontanément la confiance dans le maire de sa commune.

La participation aux élections municipales est parmi celles qui récoltent les meilleurs taux de participation. Il explique cela par la proximité et l'accessibilité des maire et de la figure qu'il constitue.

Les participantS estiment indispensable redonner des moyens aux associations qui assurent la proximité et sont le premier maillon de la démocratie et la citoyenneté. « Nous connaissons les gens sur le terrain. Les centres sociaux sont auprès des familles, les personnes âgées sont souvent seules. »

- ➔ Développer la proximité et les moyens des acteurs de proximité pour redonner confiance.
- ➔ Développer la notion de « maire de quartier » dans les milieux urbains.
- ➔ S'assurer du lien et de l'articulation entre ces structures intermédiaires (associations, conseils de quartiers, etc.) et les élus, responsables politiques.

« Le changement il faut qu'on le ressent. Ce que veulent les gens c'est que les choses changent. Il faut aussi que le changement vienne jusqu'en bas. »

Une partie des représentant considère ne faire confiance à personne. Sont notamment pointés la difficulté de la représentativité dans la démocratie qui suppose l'existence de partis politiques. Les règles du financement des partis politique ne serait aujourd'hui pas de nature à permettre l'émergence de petits ou nouveaux partis.

- ➔ Mettre en place un système de financement où chaque citoyen indiquerait à quel parti il souhaite voir attribuer une part de ses impôts ; réflexion basée sur l'ouvrage de Julia Cagé, « Le prix de la Démocratie » qui prévoit que chaque citoyen puisse décider, chaque année, à quel mouvement il peut voir attribuer la somme de 7 euros.

Un participant souligne que les personnes, notamment dans les quartiers ou les zones se sentant loin de tout, ne se font confiance qu'à elles-mêmes, mais il faut qu'elles soient citoyennes. Le vote ne serait pas nécessairement l'acte le plus important de la citoyenneté. Les élections ne se jouent même plus sur les programmes mais sur la communication. La démocratie s'en trouve ainsi faussée.

- ➔ Trouver les moyens qui permettent, entre deux élections, de revenir régulièrement vers les citoyens. C'est comme cela que la confiance peut se créer.
- ➔ Avoir une forme de « tableau de bord » de suivi des engagements des responsables publics.

La notion d'intégration est indissociable de la notion de confiance. Les personnes n'ont plus l'impression d'être intégrées, d'exister. Si à la plus petite source, au niveau associatif, on arrive à leur faire comprendre qu'ils sont importants pour leur quartier, leur ville, leur région, cela peut être positif. C'est ainsi que l'on peut aussi faire percevoir le sens et le sentiment d'être représentés. Aujourd'hui ils ne se sentent à la base pas eux-mêmes représentés.

- ➔ Il faut une information, un retour, une évaluation prospective, toujours aller vers TOUS nos concitoyens pour leur donner une visibilité et leur donner conscience que ses préoccupations. Il faut que voter reprenne ainsi un sens pour eux. Qu'il y ait la conscience que ses préoccupations sont prises en compte.

Un constat est évoqué : « Pour nos concitoyens, le meilleur représentant, c'est celui qui n'a pas encore été élu, car il y a des engagements, un discours et une parole claire ; après l'élection, le sentiment d'une distance entre les engagements et les actes se font toujours sentir. »

Associer à la décision publique

Sur le quartier de Bel-Air – La Grand-Font, une opération de rénovation urbaine est prévue. Le projet de reconstruction du quartier est en réflexion depuis deux ans et, selon l'un des participants, membre du conseil citoyen, il n'y aurait pas eu de véritable possibilité de s'exprimer et de contribuer. « *Un homme politique mérite qu'on lui fasse confiance si lui-même fait confiance* ». Sur beaucoup de projets locaux, on parle beaucoup de co-construction ; mais la fait-on ?

- ➔ Rendre certaines concertations obligatoires, avec des moyens d'information et de concertation larges et intégrant impérativement des structures comme les conseils citoyens.
- ➔ Créer un site unique citoyen recensant toutes les réunions des élus, assemblées délibératives (conseils municipaux...), conseils de développement ou citoyens etc. qui concourent à la vie démocratique. Il y aurait obligation d'y publier les réunions (condition de publicité).
- ➔ Recours à des référendum locaux (voir plus bas)
- ➔ Recours obligatoire à des budgets participatifs

Place de l'éducation et de la formation à la citoyenneté

L'école

L'école qui est le premier lien avec la citoyenneté et c'est la possibilité de se mettre en lien avec les familles.

Une partie de la population ne comprend rien à la vie publique qui leur semble loin, notamment le Grand débat national. Tout cela est très loin pour eux.

La majeure partie ne maîtrise pas les compétences de base de la langue française. Certains, même âgés d'une cinquantaine d'années, ne voient pas la nécessité d'apprendre le français. Comment s'intégrer sans apprendre le français ? Cela peut même conduire à des situations où certaines personnes souhaitant voter, sont dépendantes d'autres personnes puisqu'elles ne savent pas lire.

Les solutions passeront par les enfants. L'éducation fait tout. On peut leur donner, à eux, les clés du fonctionnement des institutions. Certains diront que cela ne sert à rien, mais en fait, comme pour l'éducation à la sexualité, cela donne déjà un premier bagage qui permet déjà de savoir que « quelque chose existe » et que l'on peut aller plus loin dans la démarche de recherche d'informations.

Un service universel

Le service national permettait à certains d'avoir des formations, de passer leur permis, d'acquérir des formations ou un métier. Ce n'était pas anodin de donner une année de sa vie, d'autant que cela était mal rémunéré.

L'armée est aujourd'hui une issue « contrainte » pour certains de nos concitoyens, notamment les plus fragiles socialement, confrontés à des taux de chômage des jeunes élevés (jusqu'à 30 % dans certains quartiers). Ils s'engagent mais finalement peu de débouchés les attendent à la sortie.

Un participant souligne que si dans l'absolu cela pouvait être un « creusé de la République », seule une partie de la jeunesse accomplissait son service militaire en réalité et que la mixité n'était pas nécessairement au niveau auquel on l'imaginait.

Le service civique existe depuis plusieurs années (notamment avec UnisCités). C'est une expérience qui permet de se confronter et découvrir des métiers, d'autres environnements, notamment professionnels, mais la suite de cette expérience n'est pas toujours à la hauteur des attentes. Souvent, les missions assumées sont difficiles à valoriser auprès d'employeurs qui attendent autre chose.

Vote des étrangers pour les élections locales

Des participants considèrent qu'aucun pouvoir de décision ou de représentation ne peut s'exercer de manière satisfaisante s'il n'est pas désigné par l'ensemble des citoyens pour qui il prend ces décisions. Il y a un travail de fonds à faire sur la citoyenneté, mais il faut donner les codes et les clés. Il faut donner le droit de vote aux étrangers au niveau local, sinon la démocratie n'est pas représentative.

« L'amour de la France peut être un coup de foudre, mais l'amour ça s'entretient. Il y a un vrai travail de fond à faire. »

Vote obligatoire

Les avis sont partagés concernant le vote obligatoire ; les participants considèrent majoritairement qu'il s'agit d'une mesure qui nie le libre arbitre de chacun. L'un interroge : « Si le vote est obligatoire, est-ce encore la démocratie ? »

Vote blanc

Une unanimité se dessine autour du vote blanc qui doit être reconnu. Un participant, qui affirme voter blanc depuis 30 ans, estime d'ailleurs que le seul fait de reconnaître le vote blanc permettra de lutter contre l'absentéisme.

Non-cumul des mandats dans le temps

Les intervenants partagent le sentiment d'une forme de « consanguinité » au sein de certaines collectivités. Le cumul des mandats dans le temps conduit à un appauvrissement des idées et des projets proposés, ainsi que de la manière de les porter (idée d'essoufflement, d'entre-soi, de déconnexion).

Un intervenant précise que, surtout en matière d'élections municipales, le premier mandat est souvent celui de « l'apprentissage », le second est celui où il est réellement possible de porter efficacement les projets et le troisième celui qui permet de parfaire l'ambition proposée et de passer le relai, même s'il constate que souvent cela peut aussi correspondre à une phase d'essoufflement, surtout lorsque les personnes « s'accrochent » au pouvoir.

Le non-cumul des mandats est un élément de réponse au besoin de renouvellement et de meilleure représentativité. Ce renouvellement peut être humain mais il peut aussi être institutionnel.

Un élu est citoyen comme les autres qui se met au service de la société et de l'intérêt général et dont il faut assurer un retour à la vie « normale » ; souvent c'est l'incertitude de ce retour dans de bonnes conditions qui pousse à « s'accrocher ». Le parallèle est établi avec l'engagement associatif à la suite duquel la crainte du « vide »

Non cumul des mandats

Le non cumul des mandats mis en place depuis 2017 (interdiction du cumul d'un mandat de député avec un mandat d'exécutif au sein d'une collectivité locale) semble satisfaisante.

Un participant considère toutefois qu'il est important qu'un parlementaire puisse être « ancré » dans le territoire par ce biais et puisse nourrir son action des réalités vécues par les collectivités.

Proportionnelle

L'un des participants souhaite que la proportionnelle intégrale soit appliquée à toutes les élections. D'autres participants sont plus prudents sur cette question. C'est un système qui a des risques car oblige des groupes à négocier et qui suppose de se faire confiance et les errements de la IV^e République inquiètent.

Deux enjeux doivent être conciliés : l'enjeu de représentation et l'enjeu de gouvernement ; les français ont besoin d'être représentés et le Pays d'être gouverné.

Diminution du nombre de parlementaires

Poser la question aujourd'hui du nombre des députés est une fausse question. On a renouvelé des députés récemment ; il n'y a jamais eu autant de femme et de personnes issues de la société civile.

Un participant demande au contraire à ce que le nombre de parlementaire soit augmenter pour être mieux représentés, avec en plus une proportionnelle intégrale.

La vraie question est celle du poids et de la capacité à faire face et à peser des députés face à la haute administration et aux hauts fonctionnaires

Référendum

Mettre en place un référendum impose d'inclure la personne, de la sensibiliser à l'intérêt d'un projet. Il doit donc être précédé d'un travail de concertation, d'échange, de débat.

Dans le cadre d'un référendum national, cela peut vite s'orienter vers une discussion « politicienne ».

Sur les problématiques locales, il y a un véritable intérêt. Dans le cadre d'un référendum local, l'intérêt pour la personne est beaucoup plus concret, plus palpable ; un travail peut être mené notamment au niveau des associations et les réunions peuvent être démultipliées pour que l'information passe et que les personnes se prononcent en étant pleinement éclairées.

S'agissant de l'échelon local et donc de projets locaux, la question est au bon niveau pour que nos concitoyens même les plus éloignés des démarches citoyennes puissent s'en saisir. Cela peut être un outil de participation à la décision publique, de restauration de la confiance et d'incitation à la citoyenneté.

Obligation de s'inscrire sur les listes de son lieu de résidence

Une participante souhaite évoquer le sujet des personnes originaires de Mayotte qui dès qu'arrivent des élections comme les municipales, vont pour la moitié d'entre eux faire des procurations pour participer aux scrutins de Mayotte.

Elle considère que cette situation est anormale ; il ne devrait pas être possible de voter ailleurs quand on vit sur un territoire. C'est quelque chose qui devrait être revu et changer et qui permettrait d'inciter plus à s'intéresser à la chose publique.

- S'assurer que chacun soit inscrit sur son lieu de résidence.
- Apprentissage du français pour les personnes françaises qui ne parlent pas le français (il existe des cours pour les ressortissants étrangers en France, mais pas pour les ressortissants français, mais ne parlant pas la langue, qui seraient sur le territoire national).
- Permettre à chacun d'avoir la connaissance de ses institutions

Lutte contre le sentiment d'abandon et l'assignation à résidence

Les gens se sentent négligés et inexistantes sur les quartiers ; il se sentent ne pas être légitime en centre-ville par exemple. Cela les pousse à se mettre dans une logique de repli sur soi-même, à ne compter que sur eux-même. Toutes les personnes vivant dans les quartiers ont été placées là par rapport à leurs revenus.

On organise les journées portes ouvertes dans des communes périphériques, mal desservies par les transports en commun mais pas dans les quartiers. « Pourquoi les grands ne viennent pas voir les petits ? »

- Que les manifestations majeures, comme les forums de l'emploi, puisse aussi s'organiser dans les quartiers.
- Un contrat de ville pour travailler sur l'emploi. Il y a des jeunes compétents qui n'ont pas de formation et ne travaillent pas qui pourraient mettre leur temps, leur énergie, leurs compétences au service du collectif.
- Création de maisons de la citoyenneté dans toutes les communautés de communes, lieu d'information où les gens pourraient prendre connaissance de la loi, où des cafés citoyens pourraient être organisés.